

Résultats de recherche d'accidents sur www.aria.developpement-durable.gouv.fr

La base de données ARIA, exploitée par le ministère du développement durable, recense essentiellement les événements accidentels qui ont, ou qui auraient pu porter atteinte à la santé ou la sécurité publiques, l'agriculture, la nature et l'environnement. Pour l'essentiel, ces événements résultent de l'activité d'usines, ateliers, dépôts, chantiers, élevages,... classés au titre de la législation relative aux Installations Classées, ainsi que du transport de matières dangereuses. Le recensement et l'analyse de ces accidents et incidents, français ou étrangers sont organisés depuis 1992. Ce recensement qui dépend largement des sources d'informations publiques et privées, n'est pas exhaustif. La liste des événements accidentels présentés ci-après ne constitue qu'une sélection de cas illustratifs. Malgré tout le soin apporté à la réalisation de cette synthèse, il est possible que quelques inexactitudes persistent dans les éléments présentés. Merci au lecteur de bien vouloir signaler toute anomalie éventuelle avec mention des sources d'information à l'adresse suivante :

BARPI – DREAL RHONE ALPES 69509 CEDEX 03 / Mel : srt.barpi@developpement-durable.gouv.fr

Liste de(s) critère(s) de la recherche


- Date et Lieu : Du 01/01/2012 au 05/12/2016 FRANCE
- Activités : A01.46 - Élevage de porcins


-  **N°47787 - 09/01/2016 - FRANCE - 22 - TREVE**
A01.46 - Élevage de porcins
Vers 11 h, un feu se déclare dans une porcherie de 400 m². Les abords du bâtiment sont évacués. Les pompiers maîtrisent l'incendie. Le bâtiment est expertisé puis démoli. L'exploitant dépose une demande d'autorisation de reconstruction d'une porcherie neuve 2 fois plus grande.
Un échauffement des fils électriques à l'entrée du bâtiment serait à l'origine du sinistre.
-  **N°47961 - 04/11/2015 - FRANCE - 87 - CHATEAUPONSAC**
A01.46 - Élevage de porcins
Vers 18h10, dans une exploitation agricole, un tracteur qui vient d'être arrêté prend feu pour une raison indéterminée. L'exploitant intervient avec les extincteurs et appelle les secours. L'incendie se propage à un stockage de fourrage de 800 m³ se trouvant dans le bâtiment. Les secours interviennent 20 min après l'appel. Leur réserve d'eau est rapidement épuisée et le groupe motopompe permettant de puiser dans la réserve de 350 m³ du site n'est pas immédiatement disponible. Les tonnes d'eau fournies par les voisins permettent de limiter la propagation du feu en attendant la pompe des secours. Le feu est maîtrisé vers 21 h. Les pertes matérielles sont importantes. La partie de bâtiment (300 m²) abritant le stockage de fourrage est détruite ainsi que son contenu de 800 m³ de paille. La partie fabrique d'aliments et stockage de céréales est très peu touchée. Une partie de la façade de la porcherie est endommagée par la chaleur dégagée par l'incendie (isolation, portes et fenêtres PVC et appareils électriques). Le tracteur est détruit.
Suite à l'accident, l'exploitant équipe ses véhicules à moteur de coupe batterie. Il procède également à la séparation des activités de fabrication d'aliments et stockage de paille. Un nouveau bâtiment de stockage est construit à l'écart des autres bâtiments de l'exploitation.
-  **N°47189 - 23/09/2015 - FRANCE - 02 - MONT-D'ORIGNY**
A01.46 - Élevage de porcins
Un feu se déclare vers 5 h dans une porcherie de 1 000 m² abritant 400 animaux. Les pompiers éteignent l'incendie vers 6h50. Le sinistre tue 300 truies en gestation. Selon la presse, l'incendie serait parti du local technique.
-  **N°47174 - 19/09/2015 - FRANCE - 59 - ESQUELBECQ**
A01.46 - Élevage de porcins
Vers 16 h, un feu se déclare dans une porcherie de 1000 m² abritant de nombreux animaux. Une personne âgée est sortie par les témoins. Les secours éteignent l'incendie. Le bâtiment est détruit, 115 truies et 400 porcelets meurent dans l'incendie.
-  **N°47110 - 29/08/2015 - FRANCE - 01 - SAINT-NIZIER-LE-BOUCHOUX**
A01.46 - Élevage de porcins
Un feu se déclare vers 13h30 dans un bâtiment agricole de 1 000 m². Les pompiers protègent la porcherie voisine. Ils ne parviennent pas à empêcher l'extension du sinistre à une maison d'habitation voisine, qui est détruite avec ses dépendances. L'incendie est éteint en fin d'après-midi.
L'utilisation d'un véhicule est à l'origine de l'accident.
-  **N°46727 - 10/06/2015 - FRANCE - 79 - MAULEON**
A01.46 - Élevage de porcins
Un feu se déclare vers 23h30 dans une porcherie de 1 000 m² abritant 200 porcs. Les pompiers empêchent la propagation aux autres bâtiments de l'exploitation. L'intervention s'achève à 3 h. Le bâtiment, qui n'était pas chauffé au gaz, est détruit. Tous les porcs tués.
-  **N°46455 - 08/04/2015 - FRANCE - 50 - BENOITVILLE**
A01.46 - Élevage de porcins
Un employé d'un élevage porcin descend dans la fosse à lisier et constate que son évacuation est bouchée. A cause des gaz dégagés par le lisier (atmosphère anoxique), il s'évanouit. L'agricultrice descend alors dans la fosse pour l'extraire. Sans y parvenir, elle perd également connaissance. Une troisième personne donne l'alerte. Elle réussit ensuite à extraire l'agricultrice qui reprend conscience. L'employé est sorti par les pompiers qui parviennent à le réanimer. Les 2 victimes en état grave sont transportées à l'hôpital.
-  **N°46360 - 13/03/2015 - FRANCE - 67 - HOFFEN**
A01.46 - Élevage de porcins
Vers 15 h, 5 m³ de lisier sont déversés par un élevage porcin dans le SELTZBACH. L'exploitant stoppe la fuite mais ne prévient pas les secours. La pollution est découverte vers 18h45. Un pêcheur constate une mortalité aquatique, une coloration de l'eau et une odeur nauséabonde. Les pompiers et la gendarmerie constatent la pollution.
-  **N°47472 - 11/11/2014 - FRANCE - 64 - MONTARDON**
A01.46 - Élevage de porcins
Un feu se déclare vers 8h15 au niveau de la toiture d'une porcherie abritant 120 animaux. Ces derniers sont évacués. Les pompiers éteignent l'incendie vers 13h30. Cinq truies sont euthanasiées. La moitié du bâtiment est détruite.


-  **N°45800 - 02/10/2014 - FRANCE - 36 - MONTGIVRAY**
A01.46 - Élevage de porcins
 Vers 18 h, un feu se déclare dans un élevage porcin abritant 1 219 porcs dont des porcelets. Les pompiers maîtrisent le sinistre. Le risque de pollution par produits phytosanitaires est écarté car le bâtiment est sur rétention. Celui-ci est détruit et tous les animaux périssent dans le sinistre. L'employeur ne prévoit pas de chômage technique pour ses 3 ouvriers.
-  **N°45583 - 12/08/2014 - FRANCE - 50 - SAINT-BARTHELEMY**
A01.46 - Élevage de porcins
 Un feu se déclare vers 14h10 dans une porcherie de 1 000 m². L'exploitant évacue une partie des animaux et alerte les secours. Ces derniers éteignent l'incendie et déblaient les lieux. L'exploitant, brûlé aux mains et incommodé par les fumées, est soigné sur place. Quinze porcs sont morts dans l'accident.
-  **N°45762 - 16/07/2014 - FRANCE - 62 - CONTES**
A01.46 - Élevage de porcins
 Le plancher central en béton d'une porcherie s'effondre vers 11h30 provoquant la chute des animaux dans la fosse à lisier située au-dessous. Les secours et l'exploitant évacuent les porcs à l'aide de cordages. Trois animaux sont tués.
 Selon l'inspection des IC, une structure en béton exposée au lisier pendant de nombreuses années (bâtiment des années 80) serait fragilisée. Un accident similaire s'est produit le 22/04 dans la région (ARIA 45764). Il est demandé à l'exploitant d'en informer l'organisation gérant la profession.
-  **N°45397 - 22/06/2014 - FRANCE - 67 - UHRWILLER**
A01.46 - Élevage de porcins
 Un feu se déclare vers 8 h dans un bâtiment agricole de 500 m² à usage de stockage de fourrage et de matériel. Les secours protègent une étable abritant 320 bovins et circonscrivent l'incendie vers 9h30. Le fourrage est sorti puis étalé pour être éteint.
 L'installation est équipée de caméras de surveillance. Leurs enregistrements permettent d'identifier qu'une effraction a eu lieu à 6 h dans le hangar. Les intrus ont tenté de voler du matériel. Selon la police, une de leur cigarette est à l'origine du départ de feu. Pour sécuriser son installation, l'exploitant relie le système de vidéo-surveillance à son domicile. Il met également en place des chiens de garde.
-  **N°45764 - 22/04/2014 - FRANCE - 62 - ROBECQ**
A01.46 - Élevage de porcins
 Le plancher central en béton d'une porcherie s'effondre vers 9h30 provoquant la chute des animaux dans la fosse à lisier située au-dessous. Les secours et l'exploitant évacuent les porcs avec des cordages, mais 5 animaux sont tués.
 Un évènement similaire a également été observé le 16/07/14 dans la région (ARIA 45762).
 Selon l'inspection des IC, une structure en béton exposée au lisier pendant de nombreuses années (bâtiment des années 80) serait fragilisée.
-  **N°45109 - 14/02/2014 - FRANCE - 51 - AULNAY-L'AITRE**
A01.46 - Élevage de porcins
 Lors d'un contrôle dans la verraterie d'une porcherie, un employé constate vers 10h15 en soulevant la trappe d'accès aux effluents que ceux-ci forment une croûte en surface. Il décide de passer l'agitateur et est pris d'un malaise en raison du dégagement de H₂S. Il parvient à se relever pour déclencher la commande de ventilation qui ne fonctionne qu'à 40 % de sa vitesse maximale. Il s'effondre de nouveau. Il reprend connaissance quelques minutes plus tard et alerte ses collègues. L'employé, transporté à l'hôpital, est mis sous surveillance 24 h. Un des 6 porcs présents décède.
 L'employé aurait dû prévenir ses collègues avant de réaliser l'agitation et aurait dû mettre la ventilation à son maximum. Il ne connaissait pas les dangers du H₂S.
 L'exploitant rédige une note de service sur les consignes et les risques du H₂S qu'il fait signer à tous les employés. Il envisage la mise en place d'alarmes individuelles type "homme mort".
-  **N°44959 - 04/02/2014 - FRANCE - 44 - JANS**
A01.46 - Élevage de porcins
 Un feu se déclare à 21 h dans un bâtiment d'élevage porcin de 3 700 m² abritant 800 reproducteurs et 3 000 porcelets. L'édifice est totalement détruit et l'ensemble du cheptel est tué. Un problème électrique pourrait être à l'origine du sinistre. L'incendie s'est déroulé pendant une tempête.
-  **N°44713 - 17/12/2013 - FRANCE - 22 - LAMBALLE**
A01.46 - Élevage de porcins
 Un feu se déclare à 13h45 dans une porcherie de 1 500 m² abritant 120 truies et 1 200 porcelets. Les pompiers éteignent le feu à 15 h avec 4 lances à eau. Tous les animaux périssent. La gendarmerie, le service de l'électricité et le maire se sont rendus sur place.


-  **N°44704 - 15/12/2013 - FRANCE - 22 - BRINGOLO**
A01.46 - Élevage de porcins
 Un feu se déclare vers 17h30 dans une porcherie de 1 500 m² accueillant 1 000 porcins. Le vent attise les flammes. Les pompiers éteignent le feu à 20 h. Le sinistre détruit 1 000 m² de bâtiment et tue les 1 000 animaux. Au cours de l'intervention, 2 pompiers sont victimes d'un coup de chaud. Le maire, la gendarmerie et le service de l'électricité se sont rendus sur place.
-  **N°44267 - 31/08/2013 - FRANCE - 55 - NOUILLONPONT**
A01.46 - Élevage de porcins
 A la suite d'une de manipulation, les effluents d'un élevage porcin polluent l'OTHAIN sur 12 km et provoquent une importante mortalité aquatique. Les pompiers installent des barrages flottants. L'Office national de l'eau et des milieux aquatiques constate les faits. La gendarmerie, le maire et des représentants des pêcheurs se sont rendus sur place.
-  **N°44103 - 20/07/2013 - FRANCE - 72 - NEUVILLALAIS**
A01.46 - Élevage de porcins
 Un feu se déclare à 21 h dans un bâtiment agricole à usage de porcherie. Les pompiers maîtrisent le sinistre à l'aide de 2 lances, après 3 h d'intervention. Le bâtiment est détruit et 220 truies et 600 porcelets périssent.
-  **N°44087 - 15/07/2013 - FRANCE - 56 - GUERN**
A01.46 - Élevage de porcins
 Un feu se déclare à 23h20 dans une porcherie de 3 000 m² à structure béton et charpente bois. L'incendie détruit la moitié du bâtiment et tue 500 truies et 700 porcelets se trouvant à l'intérieur. Les pompiers interviennent à l'aide de 3 lances pour protéger le bâtiment administratif et éteindre l'incendie. Le lendemain matin à 8 h, les services d'équarrissage se rendent sur place pour récupérer les animaux morts. L'éleveur, présent lors du sinistre, était passé voir ses bêtes peu avant le début de l'incendie sans rien remarquer d'anormal. Les gendarmes effectuent une enquête.
-  **N°44912 - 10/06/2013 - FRANCE - 22 - POMMERET**
A01.46 - Élevage de porcins
 Vers 19 h, un agriculteur déplace les coproduits issus de la centrifugeuse de l'unité de traitement des déchets de son élevage porcin. Avec son tracteur équipé d'une pelle, il endommage sans s'en rendre compte la canalisation de sortie du lisier centrifugé (en PVC, DN 100 mm). Durant la nuit, le cycle de traitement de 25 m³ de lisier brut se déclenche ; 10 m³ fuient par la canalisation endommagée sur le tas de coproduits pour déborder, gagner la douve en contrebas et s'étendre sur 500 m dans un bois. Un cours d'eau à proximité n'est pas atteint. L'exploitant constate l'écoulement à 9 h le lendemain. Une société spécialisée cure la douve, le raclage est épandu dans les champs de l'exploitation. L'exploitant répare la conduite. L'inspection des installations classées s'est rendue sur place.
-  **N°43877 - 08/06/2013 - FRANCE - 12 - GRAMOND**
A01.46 - Élevage de porcins
 Un feu se déclare à 22h30 dans la nurserie de 500 m² d'un élevage porcin d'une capacité de 1194 animaux équivalents. Les pompiers protègent le bâtiment d'engraissement voisin et éteignent l'incendie ; 103 truies et 330 porcelets périssent et sont évacués vers l'équarrissage. Les eaux de l'incendie sont retenues dans les pré-fosses du bâtiment incendié. Le bâtiment avait été remis aux normes le mois précédent. L'approvisionnement en porcelets sevrés de l'atelier d'engraissement est compromis : seules demeurent une trentaine de truies reproductrices. L'exploitant pense faire reconstruire le bâtiment en modifiant l'organisation des salles tout en gardant le même volume. Il estime les pertes animales à 50 keuros. Le service du gaz et la gendarmerie se sont rendus sur place. La foudre est à l'origine de l'incendie.
-  **N°43726 - 24/04/2013 - FRANCE - 70 - EHUNS**
A01.46 - Élevage de porcins
 Alors qu'un agriculteur découpe vers 15 h des pièces métalliques avec une disqueuse, une étincelle propagée par le vent enflamme un stock de 20 t de fourrage dans un hangar. Les flammes attisées par le vent se développent rapidement. L'exploitant intervient seul et met en sécurité 6 t d'engrais ammonitrate. Des voisins appellent les pompiers qui éteignent le feu vers 19h15, le déblaiement s'achève vers 20h15.
-  **N°44913 - 11/04/2013 - FRANCE - 22 - PLUDUNO**
A01.46 - Élevage de porcins
 Un agriculteur transfère le lisier d'une fosse de sa porcherie vers un bassin de réception de sa station de traitement. Durant l'opération, la canalisation de 250 mm de diamètre se bouche. Le lisier remonte la conduite et fuit par un regard de visite. Ce regard étant en extérieur, le lisier s'écoule hors de l'exploitation dans un fossé et rejoint l'ARGUENON. La canalisation se débouche d'elle même rapidement. L'ONEMA se rend sur place à 17 h et ne relève pas d'impact sur l'environnement en raison du fort débit de la rivière. L'exploitant rehausse le regard de visite pour le placer au-dessus du niveau du lisier dans les fosses de la porcherie. L'inspection des installations classées se rend sur place le 16/04. Elle demande la mise en place d'un système de fermeture du regard et la canalisation du fossé pour éviter un écoulement direct vers le cours d'eau.


-  **N°44923 - 29/03/2013 - FRANCE - 22 - PLEUMEUR-GAUTIER**
A01.46 - Élevage de porcins
 Vers 21 h, un feu se déclare dans une porcherie. L'exploitant est informé par une alarme téléphonique et parallèlement un voisin du site alerte les secours. A leur arrivée sur les lieux, la porcherie est entièrement brûlée ; 80 truies et 1 000 porcelets sont calcinés. La gendarmerie et des experts en assurance effectuent une enquête pour déterminer l'origine du sinistre sur ce bâtiment qui datait de 2011 et ne contenait pas d'amiante. Un court-circuit est à l'origine de l'incendie.
-  **N°43586 - 20/03/2013 - FRANCE - 88 - NORROY**
A01.46 - Élevage de porcins
 Un feu se déclare vers 12 h dans une porcherie de 1 000 m². Les pompiers maîtrisent le sinistre à l'aide de 4 lances. L'intervention s'achève à 14h30. Le bâtiment est détruit, 1500 porcelets et 80 truies ont péri. Les services de l'électricité et du gaz, le maire et la gendarmerie se sont rendus sur place. Le sinistre serait d'origine accidentelle.
-  **N°43516 - 03/03/2013 - FRANCE - 16 - COULGENS**
A01.46 - Élevage de porcins
 Un feu se déclare vers 14h20 dans un bâtiment de 600 m² d'une porcherie abritant 250 truies en gestation et une partie administrative ; des riverains donnent l'alerte. Les pompiers protègent les 3 autres bâtiments et éteignent l'incendie avec 5 lances vers 16 h. Le bâtiment est détruit et les 250 truies sont tuées. L'exploitant estime le préjudice à 500 000 euros. La gendarmerie effectue une enquête.
-  **N°43309 - 22/01/2013 - FRANCE - 59 - VERLINGHEM**
A01.46 - Élevage de porcins
 Un feu se déclare à 5h50 dans 2 boxes de 150 m² d'une porcherie. Les pompiers éteignent l'incendie vers 8 h avec 2 lances. Le bâtiment est détruit et 200 porcs meurent asphyxiés.
-  **N°43165 - 14/12/2012 - FRANCE - 51 - COURDEMANGES**
A01.46 - Élevage de porcins
 Un feu se déclare peu avant 21 h dans une porcherie, d'une capacité de 12 000 animaux, composée de 2 bâtiments de stabulation de 1 000 m² et d'un troisième de 500 m². Averti par des alarmes signalant une hausse de température, un employé découvre l'incendie et alerte les secours. Les flammes attisées par le vent se propagent d'un des bâtiments de 1 000 m² à l'autre. Les employés évacuent 180 animaux. En dépit de conditions défavorables (absence d'éclairage et un terrain boueux), les pompiers éteignent l'incendie vers 1 h avec 3 lances dont 1 sur échelle. Ils ventilent les bâtiments et surveillent les lieux pendant la nuit. Les 2 stabulations sont détruites et 2 000 porcelets périssent. Une défaillance électrique serait à l'origine du sinistre. Les flammes ont gagné l'isolation et se sont propagées d'un bâtiment à l'autre par la toiture. Le bilan a été limité par la rapidité de l'alerte, la présence sur site d'une réserve de 400 m³ d'eau et de murs coupe-feu. En brisant les vitres d'un bâtiment très enfumé, les pompiers ont probablement sauvé de l'asphyxie 1 800 porcs.
-  **N°43048 - 18/11/2012 - FRANCE - 22 - CREHEN**
A01.46 - Élevage de porcins
 Un feu se déclare vers 14 h dans une porcherie de 4 000 m². Les pompiers éteignent le feu avec 4 lances à eau. Les 130 truies allaitantes et 70 porcelets meurent et 1 000 m² de bâtiment sont détruits. Les secours quittent les lieux à 17h30. Trois employés sont en chômage technique.
-  **N°42692 - 11/09/2012 - FRANCE - 37 - DRACHE**
A01.46 - Élevage de porcins
 Dans un élevage porcin soumis à autorisation, une vanne du circuit de vidange du lisier se rompt à 8h30. La seconde vanne du circuit étant bloquée en position ouverte, l'effluent se déverse dans la préfosse durant 2 h ; 500 l débordent sur la plateforme de chargement des tonnes à lisier et s'écoulent dans la cour et le fossé en limite d'exploitation. L'exploitant alerte l'inspection des installations classées à 9h15. Dans l'après-midi, une entreprise spécialisée récupère les effluents. L'exploitant suspend temporairement un captage d'eau situé à 100 m du point de rejet et cure les fossés souillés. A la suite de l'accident, un contrôle annuel du fonctionnement des vannes est mis en place. Un clapet anti-retour est installé entre la préfosse et la plateforme.
-  **N°42685 - 30/08/2012 - FRANCE - 22 - MERLEAC**
A01.46 - Élevage de porcins
 Un feu se déclare vers 9 h dans les combles d'un hangar et se propage à une porcherie attenante de 1 500 m² abritant 1 200 animaux. L'exploitant donne l'alerte. Les pompiers éteignent l'incendie vers 11 h et quittent les lieux dans l'après-midi. Les 3/4 du bâtiment sont détruits et 800 porcs sont morts asphyxiés. Le sinistre serait d'origine accidentelle : une coupure d'électricité et des arcs électriques auraient été observés au niveau du disjoncteur du bâtiment détruit. Les services de distribution électrique se sont rendus sur place.
-  **N°42242 - 05/06/2012 - FRANCE - 21 - ORAIN**
A01.46 - Élevage de porcins
 La rupture d'une bêche à lisier de 300 m³ entraîne l'épandage de 125 m³ de produit sur le sol et dans les caniveaux se jetant dans la rivière. Les pompiers installent des bottes de paille pour barrer l'écoulement, un agriculteur pompe le produit à son entrée dans le cours d'eau. L'intervention s'achève à 21h40. Le maire, la gendarmerie et l'ONEMA se sont rendus sur les lieux.

 **N°41906 - 18/03/2012 - FRANCE - 22 - PLENEE-JUGON**
A01.46 - Élevage de porcins
 Un feu se déclare à 3h30 dans la nurserie de 1 000 m² d'une porcherie de 4 000 m². Les pompiers éteignent les flammes à 5h10 avec 4 lances à eau ; 200 truies et 100 porcelets ont péri. La gendarmerie, le maire et les services du gaz et de l'électricité se sont rendus sur place.

 **N°42118 - 14/03/2012 - FRANCE - 08 - GRIVY-LOISY**
A01.46 - Élevage de porcins
 Un feu se déclare en pleine nuit dans un élevage porcin de 1 500 m² d'un effectif autorisé de 2117 animaux. L'alerte est donnée à 7h15. A leur arrivée, les pompiers constatent la destruction complète du bâtiment. Les cadavres de 1 250 porcs sont envoyés à l'équarrissage. Les dommages matériels se montent à 1 M€ en plus des pertes de production. L'exploitant envisage de reconstruire les bâtiments avec des matériaux plus résistants au feu, de mettre en place un mur coupe-feu entre la maternité et l'engraissement et de supprimer le stockage de paille. Un arrêté préfectoral permet à l'exploitant de continuer à exploiter sa maternité et de reloger temporairement les animaux rescapés dans une étable bovine de l'exploitation, les vaches étant mises à l'herbe à cette époque. L'hypothèse d'un court-circuit à l'origine de l'accident est privilégiée. Lors de sa dernière visite en 2008, l'inspection des installations classées avait constaté l'absence de certificat de contrôle des installations électriques du site.

 **N°41890 - 13/03/2012 - FRANCE - 29 - LA MARTYRE**
A01.46 - Élevage de porcins
 Dans un élevage porcin, le père de l'exploitant constate vers 7 h le débordement de la fosse de réception de la station de traitement biologique du lisier et actionne l'arrêt d'urgence. L'effluent s'est déversé dans un champ de blé voisin et 30 m³ ont rejoint la MIGNONNE. L'inspection des installations classées se rend sur place et constate la pollution. L'exploitant pompe les effluents dans le champ. Un arrêté préfectoral interdit les pêches récréative et professionnelle dans la MIGNONNE, la DOUALAS, dans laquelle elle se jette, et son estuaire. Une association agréée de protection du milieu aquatique constate une mortalité de poissons dans la MIGNONNE sur 1 kilomètre. Les captages d'eau potable ne sont pas atteints. L'analyse de l'exploitant établit une défaillance de contacteur : à partir de 5 h, des effluents ont été pompés sans interruption vers la fosse de réception de la station jusqu'à son débordement estimé à 150 m³.

 **N°41823 - 24/02/2012 - FRANCE - 29 - ELLIANT**
A01.46 - Élevage de porcins
 Lors de travaux dans une exploitation agricole, un engin de chantier perce une canalisation de lisier. L'effluent s'écoule durant toute la nuit dans un champ, puis dans la JET. Un employé de l'élevage détecte la fuite le lendemain matin et donne l'alerte. Une pisciculture située 5 km en aval est atteinte : 3 des 12 t de truites qu'elle abritait sont mortes. L'exploitant piscicole et les pompiers curent et nettoient les bassins contaminés.

 **N°41799 - 19/02/2012 - FRANCE - 35 - LA CHAPELLE-JANSON**
A01.46 - Élevage de porcins
 Dans un élevage porcin, la vanne d'une fosse à lisier de 2 000 m³ se rompt et 100 m³ d'effluents se déversent dans la MONTROMERIE, en amont du COUESNON, des bassins de pisciculture abritant 8 t de truites et au voisinage de 2 captages d'eau potable. De la mousse est visible sur 10 km de cours d'eau et dans les bassins. Prévenu dans l'heure suivant l'alerte, l'exploitant des captages les met à l'arrêt et un agent de l'ONEMA se rend à la pisciculture où il ne constate aucune mortalité de poissons. La fuite de la vanne à l'origine de l'accident, probablement liée au gel, a donné lieu au rejet après le dégel.